

Edito



ace à l'instabilité sociale, économique et politique, nous prônons, ici dans le Gard, un optimisme réaliste.

La période est marquée par des fragilités accrues que ce soit pour nos concitoyens mais aussi au sein des entreprises, associations, collectivités et même certains Départements qui se retrouvent dans des situations budgétaires délicates.

Fort heureusement, notre collectivité a su maîtriser judicieusement ses finances, évitant ainsi les difficultés.

Avec un budget de 1,2 milliard d'euros en 2024, nous assurerons la stabilité de l'action publique tout en renforçant nos services publics et nos investissements. Cependant, les défis persistent car nous sommes privés de levier fiscal et que nous subissons parfois des décisions étatiques insuffisamment concertées.

Cette «décentralisation inachevée» devra être surmontée.

Deux ans et demi se sont écoulés depuis notre élection, et plutôt que de dresser un bilan, nous nous projetons vers l'avenir.

La concertation permanente avec les citoyens a été la clé de notre succès, favorisant l'émergence et la concrétisation de projets significatifs.

En 2024, cette ambition d'aller de l'avant se renforce.

Notre attention particulière envers les plus fragiles d'entre nous guide toutes nos actions, de la protection des enfants à l'accompagnement des personnes en détresse.

Il nous faudra demain continuer à faire grandir cette formidable chaîne des solidarités qui anime le Gard. C'est notre compétence, notre mission, notre devoir.

Nous continuerons aussi à tisser des liens essentiels dans nos vies, du soutien aux familles à la qualité alimentaire, des collèges à la préservation de l'environnement, de l'inclusion numérique à l'habitat, de la culture au sport....

Nous continuerons à bâtir les routes départementales et les voies vertes qui maillent notre territoire.

Nous soutiendrons toujours plus nos 351 communes dans la réalisation de leurs projets.

En 2024 nous agirons pour que le Gard demeure à jamais ce fameux Gard solidaire qui nous est cher.

Françoise LAURENT-PERRIGOT
Présidente du Conseil départemental



Axe 1 Soutenir et accompagner tous ceux qui en ont besoin 563 M€



Accompagner les choix de vie des personnes âgées et favoriser l'inclusion des personnes



Mener une politique d'insertion au service de l'emploi



Soutenir

les parents et les enfants de la naissance à l'adolescence





handicapées

10,8 M€

Faire du logement une **priorité**



514 000 €

Soutenir l'activité et l'emploi

avec l'Économie sociale et solidaire



Favoriser

la réussite de tous les jeunes



224 000 €

Garantir

l'égalité entre les femmes et les hommes



Aider

les plus vulnérables



Ressources



492 M€

Fonctionnement des services publics départementaux (salaires, matériel, énergie, charges...) et équipements (Collèges, barrages, centres médico-sociaux...)



Un budget de plus de 1,2 milliard d'euros



1.2 M€

Favoriser le développement d'une agriculture durable pour une alimentation de qualité



Réussir la transition écologique



3.5 M€

Construire une destination touristique d'exception



14.1 M€

Aménager le territoire en soutenant les dynamiques territoriales



6 M€

Militer pour la **culture** pour tous



6.3 M€

Faire

du **sport** la clé de l'épanouissement de chacun



66,5 M€

Agir

pour lutter contre les risques



1,6 M€

S'engager

pour la santé et les soins partout et pour tous



Développer

la lecture publique sur l'ensemble du département



Axe 3 Relier les personnes et les territoires

81,2 M€



8.5 M€

Impulser

une Politique de la ville solidaire et soutenir une vie associative locale



5.1 M€

Garantir et **simplifier**

les services de proximité



57,5 M€

Circuler

mieux et se déplacer



8.2 M€

Connecter

chacun au très haut débit



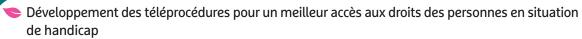
Faire vivre

la démocratie locale dans la concertation et la transparence



Le budget 2024 en quelques actions

Soutenir et accompagner tous ceux qui en ont besoin



- Création d'habitats regroupés pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap, grâce à l'Aide à la vie partagée
- Création de Centres de ressources pour les aidants
- Ouverture d'une nouvelle Maison d'enfants à caractère social (MECS)
- 👟 Expérimentation d'un réseau social de l'insertion pour les allocataires du Revenu de solidarité active (RSA)
- Développement d'actions de médiations auprès des jeunes des quartiers
- Renforcement de la prévention des expulsions logement
- Soutien fort aux bailleurs sociaux et au renouvellement urbain des quartiers
- Réalisation des 4 projets du Conseil départemental des jeunes
- 👟 Poursuite des études pour la reconstruction des collèges de Saint-Gilles, Salindres et Pont-Saint-Esprit, extension des collèges de Villeneuve-lez-Avignon et Ada-Lovelace à Nîmes, aménagement du collège Romain-Rolland à Nîmes
- Lancement d'un plan pluriannuel de sécurisation des collèges avec un volet vidéoprotection

Protéger notre santé et notre qualité de vie

- Mise en sécurité des barrages de Sainte-Cécile-d'Andorge et des Cambous
- Rénovation du Mas d'Asport pour initier le public à l'agriculture durable
- Premières opérations de désimperméabilisation des cours de collèges
- 📚 Poursuite des opérations de mutation du Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap
- Mise en œuvre des premières mesures du Schéma des sports « Sports pour tous et partout »
- Ouverture au public du Parc Meynier de Salinelles à Nîmes
- Rénovation énergétique de l'Hôtel du Département et de la Maison départementale
- Installation de la géothermie ou biomasse dans 11 bâtiments départementaux
- Renforcement des passerelles entre l'enseignement artistique, l'éducation artistique, la création, la diffusion et la recherche

Relier les personnes et les territoires

- Ouverture de la 3º Maison du Conseil départemental au Château d'Assas, Le Vigan
- Lancement de la 2^e phase de la concertation de la démarche Eau & Climat
- Lancement d'un nouveau site gard.fr facilitant les démarches en ligne
- Création de 39 km de voies vertes
- Près de 150 contrats territoriaux pour réaliser les projets des communes et des intercommunalités
- Construction du réseau public très haut débit par fibre optique jusqu'à l'usager

Retrouvez tous les projets 2024 sur GARD.FR

Les schémas élaborés en 2024 dans la concertation et la transparence

Le 1er Schéma de l'économie sociale et solidaire

Objectifs: Promouvoir l'ESS et s'appuyer sur cette alternative économique innovante pour le développement de nos territoires.

Le Schéma de la culture

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Il s'agit de garantir l'équilibre de l'offre culturelle sur les territoires, d'encourager la participation de toutes et tous à la vie artistique, de favoriser la pluralité des expressions, d'accompagner les territoires dans leurs projets.

Le Schéma des Archives départementales

Si les Archives départementales sont un lieu de conservation, elles sont aussi un lieu d'échanges, de transmission et de valorisation dont il faut faciliter l'accès à tous les publics.